

OCULTATION, OMISSIONS.

QUELQUES PROBLÈMES SOULEVÉS PAR L'ENQUÊTE QUANTITATIVE EN MATIÈRE DE SANTÉ.

L'enquête quantitative est habituellement du ressort du démographe et non pas de l'anthropologue. Mais lorsque ce dernier se soumet à ce type d'enquête, il tend à prendre en considération les comportements, attitudes et réactions des personnes enquêtées. L'interprétation du dit et plus encore du non-dit le conduit à envisager les problèmes de détournement ou de refus d'enquête moins comme des omissions que comme des occultations dues à une infraction au souvenir ou à la pudeur.

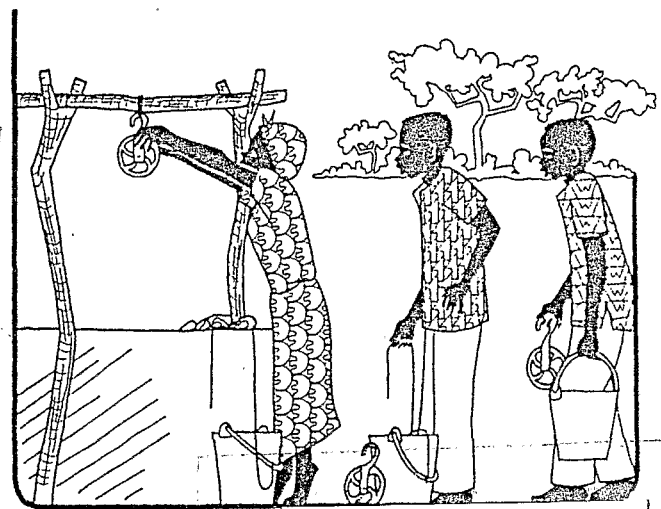
Ayant participé à la collecte de données d'une enquête statistique sur la vie génésique de trois cents femmes dans six villages mosi de Haute-Volta, j'ai constaté que ce type d'investigation "se permet" de poser des questions dont certaines mettent la personne interrogée dans une position délicate. Si la question posée oblige la personne interrogée à enfreindre certaines règles de sa société ou à se remémorer un événement qu'elle s'était eforcée d'oublier, l'enquêteur aura pour réponse un unique silence ou devra faire face à une série de stratagèmes qui visent à contourner l'indicible. Si l'origine de ces détournements d'enquête n'est pas perçue par l'enquêteur, il notera la réponse telle quelle et conduira l'enquête vers une série d'erreurs difficilement réparables. Dans le cas où l'enquêteur décèle ces difficultés d'enquête, il cherche trop rarement à en comprendre la nature et il interprète le silence ou la "fausse réponse" de la personne interrogée comme une négligence de sa part.

Les observations que nous avons faites chez les Mosi, au cours d'une enquête médicale et démographique sur la fécondité des femmes, nous ont permis d'observer que des "oublis" apparents résultent, dans la plupart des cas, d'une impossibilité à répondre à certaines questions. Déjà, le langage utilisé par les interlocuteurs n'est pas le même : celui de l'enquêteur est direct alors que celui de l'enquêté est tout en circonvolution. L'utilisation du langage symbolique permet, en effet, de ne pas révéler certains événements de manière brutale ou offensante. Il s'agit de ne pas affronter l'indicible en face. Dans le langage symbolique, par nature polysémique, l'occultation joue un rôle déterminant. L'occultation permet de dissimuler à la propre mémoire de l'enquêté un événement douloureux ou de dissimuler aux génies l'objet de leurs maléficés, lesquels frappent principalement les enfants, puisqu'on prête aux génies la faculté de pouvoir retirer les enfants du monde, donc de les faire mourir. L'occultation est une manifestation

de les faire mourir. L'occultation est une manifesta-d'autoprotection. Il s'agit de se préserver de sa propre douleur ou des génies malfaisants. Devant ce fait de l'omission, le chercheur s'interroge. Il ne perçoit pas que l'omission est une occultation.

Prenant note de toutes les réactions des personnes interrogées, au cours de cette enquête statistique, je constatai qu'un démographe de l'O.R.S.T.O.M., François Sodter, enquêtant chez les Peul et les Bella de la région d'Oursi en Haute-Volta, relevait également les différents comportements que son questionnaire pouvait provoquer chez les personnes interrogées. Les exemples qui vont suivre proviennent donc d'une enquête démographique de l'O.R.S.T.O.M. chez les Peul et les Bella et d'une enquête ethno-médicale et démographique du C.N.R.S. chez les Mosi (région de Kaya). Cette dernière enquête reprenait un modèle expérimenté dans trois autres populations (les Nzakara de République Centrafricaine, les Bobo-Oulé de Haute-Volta et les Dogon du Mali) par le Dr Retel-Laurentin. Le but de cette enquête était d'étudier l'incidence des maladies vénériennes et de la bilharziose sur la fécondité des femmes, la mobilité résidentielle et la mortalité juvénile.

Avant de présenter les réactions à quelques questions de cette dernière enquête, il est nécessaire de montrer comment la population réagit aux premiers contacts, lorsqu'il s'agit d'obtenir son accord à l'enquête. Par ailleurs, nous aborderons le problème que représente le choix de l'enquêteur-informateur et son rapport aux personnes enquêtées.



1. LA PRISE DE CONTACT

Une fois obtenu l'accord administratif d'enquête la prise de contact avec la population détermine le réel accord d'enquête : un démographe se rend dans un campement Peul pour interroger les femmes. Celles-ci ne veulent pas répondre en l'absence de leur mari, parti au marché. Lorsque le démographe se rend chez les Bella, les hommes circonviennent l'enquêteur pour qu'il ne questionne pas les femmes. "Chez les Bella, disent-ils, ce sont les hommes qui savent tout. Les femmes ont peur". Dans d'autres cas, le refus n'est pas motivé par la suprématie masculine au niveau de la parole mais par une sorte de peur ou d'inquiétude. Le même démographe rencontre un Peul qui répugne à répondre à son enquête : "Je ne veux pas faire confiance si je suis seul" dit-il. Une femme précédemment interrogée vient pourtant le rassurer en lui disant que les questions ne sont pas "méchantes". Mais l'homme ne cède pas. "Il faut que mes amis soient là", ajoute-t-il. D'autres arguments sont avancés pour refuser l'enquête "Si nous avions vu arriver une voiture de l'administration, vous n'auriez trouvé personne. Nous aurions fui en brousse".

Quand ce n'est pas la peur, ce peut-être le chantage à la rémunération. Un homme dit que son voisin lui a conseillé de refuser si on ne lui donnait pas du sucre. Un autre refuse car "ce travail a déjà été fait il y a deux ans et il n'a rien reçu".

La défiance se manifeste aussi à l'interrogation sur le nom de l'enquêté. Ainsi, un Peul répond qu'il s'appelle "Alou Pakati". L'enquêteur note mais apprend ultérieurement que "Pakati" signifie "paquet de sucre" en Peul. Ce dernier détourne ainsi son identité et en profite pour demander un paquet de sucre.

La dérision et l'humour entrent dans l'échantillonnage des réponses. Le démographe demande à un Peul à qui appartient la case où il se trouve :

"Oh, moi, répond-il, je ne fais pas partie du campement ; je dors dans cette case en ce moment, mais elle appartient à Braïma, le fils de Dada".

- Qui est Braïma ?

- Braïma ? il est parti avec les animaux.

La conversation se poursuit et le jeune homme avoue être le propriétaire de la case. "En effet, dit-il, Braïma n'a pas de case ; il dort dehors". Le démographe et le Peul continuent leur dialogue. Au bout de quelques instants, le Peul dit : "En fait, Braïma... il n'existe pas. C'est moi, le fils de Dada" !. Le Peul se nommait Amadou Dada.

Ces exemples de situations trouvées lors d'enquêtes réalisées chez les Peul ou les Bella sont rares en pays mosi, société sédentaire fortement hiérarchisée, où l'accord du chef détermine la participation du village.

"Celui qui n'est pas chef laisse tomber la vérité pour avoir la paix".

Proverbe Mosi

Nous pouvons, dès à présent, constater que "l'accueil" fait au questionnaire se présente d'une manière différente suivant la société enquêtée. Cet accueil est avant même la réalisation de l'enquête-représentatif des structures sociales de ces sociétés.

Par ailleurs, le questionnaire crée un rapport enquêteur-enquêté basé sur le doute (n'est-il pas en train de me raconter des histoires ?) et la méfiance (pourquoi veut-il savoir tout ça ?).

Enfin, la formulation des questions dérouté bien souvent les personnes interrogées.

Quand on demande à la femme : "Combien d'enfants avez-vous perdu ?"

La femme répond : "Pourquoi ? Voulez-vous me faire déterrer mes enfants enterrés "

Quand on demande : "Quand est-il mort ?", la femme tourne la tête.

"Quand la mémoire va chercher du bois mort, elle rapporte le fagot qui lui plait".

Proverbe Mosi

Comment situer dans le temps un évènement que l'on cherche à effacer de sa mémoire ? Le cadre de référence de la mémoire, plus que purement temporel, est spatial et saisonnier. L'enquêteur insiste, et devant cette femme qui "s'obstine" à ne pas vouloir lui répondre, il ne comprend pas, et reste perplexe. Alors, d'enquête en enquête il va tenter d'améliorer la saisie de l'information en multipliant les questions. En croisant les informations, il va peut-être cerner ce qu'on aura tenté de lui dissimuler mais il ne réussira jamais à combler les lacunes de l'information.

2. L'ENQUETEUR (OU ENQUETRICE)

Les études de type quantitatif réclament plusieurs enquêteurs et/ou enquêtrices. Qui sont ces personnes ?

Il s'agit, dans la plupart des cas, de jeunes personnes scolarisées et parfois urbanisées. Bien

souvent, leur retour en brousse est ressenti comme une régression personnelle ou une punition administrative. Le comportement de ces enquêteurs à l'égard du paysan est à l'image du questionnaire : direct, exigeant, et insouciant des traditions.

"L'oeil a peur de l'autre (oeil)"
Proverbe Mosi

(ce qui signifie que l'on a surtout peur de son semblable).

Le choix de l'enquêteur revêt donc une très grande importance. Son équation personnelle (sexe, statut...) se révèle déterminante pour la qualité de certaines réponses. Devant certaines enquêtrices, des femmes refusent de parler : "Comment, moi, parler devant une femme qui n'a jamais accouché !"

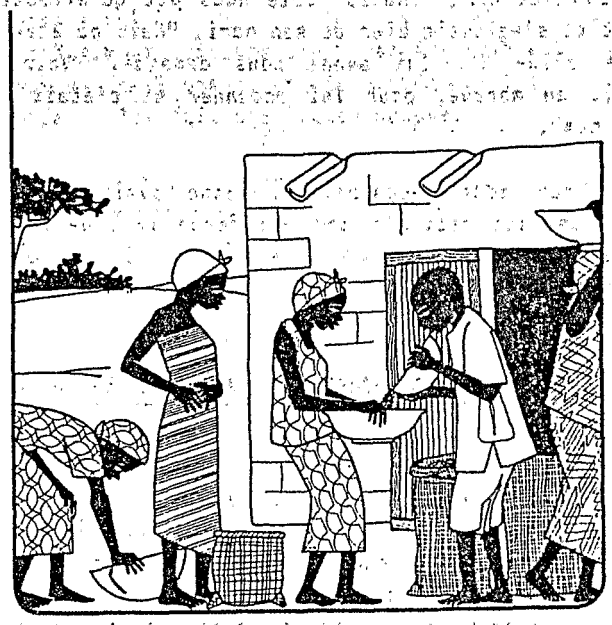
La qualité d'écoute s'affirme comme un facteur relationnel de grande importance. Le rythme vocal de la langue est porteur de cette qualité d'écoute. Des femmes venaient parfois me dire bonjour uniquement pour saisir mon rythme vocal. "Tiens, ton moore ressemble à celui de telle région ?". Plus que le sens de mes propos, c'est la musicalité que j'avais apprise à saisir qui les séduisait. Tout cet aspect physique du comportement (attitudes du corps, timbre de voix) est un indice de présence, de sensibilité ou d'abandon de la tradition.

Il est enfin très important d'informer la population sur les buts et finalités de l'enquête. Bien souvent, l'enquêteur-démographe, par exemple, n'indique les motifs et les buts de son étude qu'à la personne qui donne l'autorisation d'enquêter (administration, préfet, chef de village...). La communauté villageoise se forge, alors, à l'insu des enquêteurs sa propre opinion sur les mobiles de l'investigation. Or, la transmission de l'information ne s'effectue pas de la même manière dans toutes les sociétés. Quand nous expliquons les buts de l'enquête sur la bilharziose à un chef de village mosi, en lui demandant de transmettre ces explications aux femmes qui seraient questionnées, je me rendais compte que le chef avait donné "l'ordre" aux femmes de répondre à nos questions sans leur expliquer les raisons de notre venue. Ces lacunes dans la transmission de l'information reflètent les structures sociales hiérarchisées d'une société où le niveau de l'information peut s'arrêter à tous les stades de cette hiérarchie. Les habitants qui obéissent au chef sans avoir compris la nécessité de l'enquête, manifesteront individuellement, par des phénomènes d'omissions, ce qui aura été accepté socialement.

A ces types d'omissions s'ajoutent celles qui sont dues à des manifestations culturelles propres à la société concernée par l'enquête, et de par son affrontement avec une autre.

On peut donc constater que les motifs d'omissions peuvent se manifester sur deux niveaux :

- l'incompréhension de la question et/ou l'incompréhension des buts de l'enquête,
- la réminiscence d'un événement douloureux et/ou la peur de transgresser un interdit.



Prenons quelques questions-type posées lors de l'enquête ethno-médicale de Kaya précédemment expliquée et examinons leurs répercussions quant aux incompréhensions que les essais de formulation peuvent faire apparaître. Rappelons que cette partie de l'enquête menée par des femmes s'adressait aux femmes.

1. LE NOM DU MARI

Une femme, en pays mosi, ne doit pas prononcer le nom de son mari. Le contraire serait un manque de respect à l'égard de celui-ci. Si la femme interrogée est en présence d'autres femmes (son mari étant absent) un homme répondra à sa place. Avant même qu'il ne réponde, d'ailleurs, elle se tournera vers lui. Cet homme peut être un frère du mari ou un homme du même quartier (le quartier regroupe les personnes d'un même lignage). Il peut même arriver qu'un homme âgé du quartier réponde à la place d'autres hommes présents. Si la femme interrogée

est en présence d'autres femmes (tous les hommes étant absents), elle se tournera vers une femme de son quartier qui répondra à sa place. Si la femme est seule elle répond rarement tout de suite. Elle peut ne pas répondre, même si on insiste. Parfois, si l'enquêteur avance le nom de son mari, elle dit "in" (oui) ou baisse la tête en signe d'acquiescement.

Nous trouvant un jour devant une femme qui ne répondait pas, nous lui avons demandé si son mari, dont nous connaissions le nom par les cahiers de recensement, était bien un tel. La femme se leva d'un bond. Elle partit en courant pour revenir au bout de cinq minutes. Elle nous dit qu'effectivement il s'agissait bien de son mari. "Mais où êtes-vous allée ?", lui avons nous demandé. "Voir mon mari, au marché, pour lui demander si c'était bien son nom".

Pour nous répondre, la femme avait entrepris une démarche délicate car une femme mosi ne demande jamais à son mari son nom de famille et encore moins publiquement.

2. LE LIEU DE NAISSANCE DE LA FEMME ET CELUI DU MARI

Le lieu de naissance de la femme est toujours donné par la femme elle-même et sans hésitation. Elle ne cite généralement pas le nom de son quartier. Par contre, sans citer le nom du village, elle donne directement le nom du quartier de naissance de son mari, puisque nous y sommes et que la société est patrilocale. Elles indiqueront le nom du village si leur mari est né dans un autre village, le village de sa mère, par exemple.

3. LA DATE DE NAISSANCE

Les femmes ne donnent, bien sûr, jamais une date. Elles donnent un chiffre qui est censé être celui de leur âge. Ce chiffre est donné selon différents critères :

a) le chiffre paraît être donné au "hasard", selon des critères très difficiles à cerner : sentiment d'être très vieille, désir d'être jeune, moquerie envers l'enquêteur, jeu avec elle-même, attrait pour un chiffre suivant une symbolique de chiffre, etc...

Une femme nous dit, un jour, avoir vingt-sept ans. Sa physionomie étant très jeune, nous avons noté ce chiffre. Lorsque nous avons enregistré le nombre de ses grossesses, ce chiffre devint fort

improbable. La femme suivante se présenta comme étant la fille de la précédente ; elle se donnait vingt-trois ans. Cahier de recensement, physionomie, nombre de grossesses et recoupements d'enquête, tout semblait le prouver. Elle nous dit que sa mère devrait avoir dans les quarante ans. Qu'est-ce qui a déterminé cette femme à se donner l'âge de vingt-sept ans ?

b) la femme donne un âge proche de celui déclaré par le cahier de recensement. Nous nous sommes parfois demandé si les agents de recensement ne leur avaient pas "dit" leur âge à cette occasion. Les cahiers de recensement sont malheureusement souvent trompeurs. Ils semblent parfois être très précis et parfois au contraire, très fantaisistes. Certains chefs de famille reconnaissent avoir fait de fausses déclarations afin de payer moins d'impôts (une épouse est parfois déclarée comme fille pour que l'homme ne paraisse pas trop riche s'il a déjà deux ou trois femmes).

c) la femme ne donne pas son âge. Les femmes déclarent ne pas connaître leur âge "parce qu'elles n'ont jamais compté". "C'est la mère qui compte pour savoir à quel moment sa fille doit se marier".

"Nous, on ne compte pas parce qu'on est bête". Il est arrivé plusieurs fois que les femmes répondent à certaines questions par cette même formule. Suite à cette réponse, nous entamions une discussion avec elles. Après quelques échanges de points de vue où les femmes posaient à leur tour certaines questions sur nos propres traditions, elles revenaient à la question et si elles n'y répondaient pas, tentaient d'expliquer pourquoi. Parfois, nous expliquions à la femme les recoupements de l'enquête et nous finissions par chercher ensemble l'âge approximatif de la femme. Une femme me dit, un jour, "Je suis vieille, je n'ai plus de mémoire, aidez-moi à me souvenir".

4. LE NOMBRE DES CO-EPOUSES

Lorsqu'on demandait à une femme de citer ses co-épouses, il arrivait que des femmes se récitent. Elles semblaient répondre à la question "Combien de femmes a votre mari ?" ; alors que la question était bien "Combien avez-vous de co-épouses ?".

Par ailleurs, des femmes citaient comme co-épouses les femmes susceptibles de le devenir si leur mari disparaissait. Il s'agissait des femmes du frère de leur mari. En effet, les femmes, en pays mosi, épousent le frère cadet de leur mari à la mort de celui-ci (pratique du lévirat)

Le virtuel devenait le réel.

Parfois, les femmes veuves remariées à un frère de leur mari citaient le nom du défunt lorsqu'on leur demandait le nom du mari et le nom des co-épouses de leur nouveau mari, lorsqu'on leur demandait le nom de leurs co-épouses.

5. LE NOMBRE DE GROSSESSES ET L'ORDRE DES NAISSANCES

Etablir la chronologie de la vie génésique d'une femme pose de nombreux problèmes. Spontanément, la femme cite le nom de ses enfants vivants. "Grossesse" et "enfant" recouvrent pourtant, en moore, deux noms bien distincts (puga : grossesse, a tara puga : elle a un ventre, elle est enceinte, biiga: enfant). L'incompréhension n'est pas lexicale mais réfère aux phénomènes d'occultation précédemment évoqués. En effet, rechercher tous les événements de la vie génésique d'une femme, revient à lui rappeler tous les événements douloureux de sa vie de femme (fausse couche, mort-né, etc...). Citer les enfants morts, c'est "déterrer les enfants enterrés".

Dans la restitution de cette chronologie, plusieurs comportements sont à remarquer :

a) la femme répond très vite, dans un ordre très précis, sans hésitation et sans revenir sur cet ordre. Dans ces cas là, il s'agit soit de femmes n'ayant eu que des enfants vivants (sans fausse-couche ni mort-né), soit d'une jeune femme qui compte peu de grossesses, soit encore d'une femme d'un certain âge qui est plus à l'aise pour répondre (qui n'a pas honte, diraient les moisis), mais ce dernier cas est relativement rare.



b) la femme cite tous les enfants vivants (souvent en ne respectant pas l'ordre des naissances, excepté pour l'aîné) et ne cite ni les fausses-couches ni les morts-nés. C'est par une longue discussion sur les intervalles génésiques que l'on parvient à retrouver l'histoire de sa vie génésique.

Exemple : la femme cite les enfants suivants en ne déclarant aucun autre événement :

- Ali - Lamoussa - Karim - Safiatou.
- quel âge a Ali, Lamoussa, etc...?
- Réponse : Ali a 17 ans - Lamoussa a 9 ans - Karim a 14 ans.
- Karim est donc plu âgé que Lamoussa ?
- Réponse : oui
- entre Karim et Lamoussa vous avez été malade ?
- Pourquoi y a t-il une si grande différence ?
- Réponse : j'ai fait une fausse-couche.

Ainsi donc, en reprenant chaque intervalle de la vie génésique de la femme arrivions nous à restituer l'ordre et l'intervalle des naissances et à repérer les événements non déclarés.

Bien souvent, les femmes nous déclaraient quatre années d'intervalle entre chaque naissance. Si, par certains recouplements de l'enquête, nous nous apercevions que cet intervalle devait être de deux ans, la femme l'avouait difficilement. En effet, une femme ressent une certaine honte à être enceinte et à accoucher alors que son premier enfant n'est pas encore sevré. Une femme d'un certain âge vint, un jour, pour être interrogée avec un enfant dans les bras. Alors que nous lui posions certaines questions, elle ne cessait de marmonner en s'adressant à elle-même. Ne parvenant pas à comprendre ce qu'elle disait, j'interrogeais mon interprète qui ne cessait de rire. La femme, en fait, se plaignait d'avoir cet enfant dans les bras. Elle insultait son fils, car la femme de celui-ci venait d'accoucher. Elle ne pouvait donc plus s'occuper de cet enfant qui avait encore besoin de sa mère. Tous les jurons moore ont été adressé à l'égard du fils "qu'elle aurait frappé si elle avait su". La faute revenait là au fils, c'est-à-dire à l'homme et non à la femme. Souvent, les femmes aux cours de discussions, affirmaient que les hommes insistaient pour "visiter" leur femme alors que l'enfant n'était pas encore sevré. "Si l'homme insiste trop, soit la femme ne peut pas l'empêcher, soit elle part dans sa famille paternelle". Certes, on en veut à la femme, on dit "qu'elle aime trop son mari", mais on sait qu'à l'origine, elle n'est pas la vraie fautive. On sait qu'une femme pense à la santé de son enfant avant tout, mais dans certains cas, les vieilles femmes de la cour du mari n'hésiteront pas à lui adresser de sérieux reproches.

c) la femme parvient à citer tant bien que mal les événements, mais elle ne connaît pas l'ordre chronologique ni l'âge de ses enfants. Parfois, elle se souvient mieux de l'âge de ses filles, car il est important de le connaître pour les marier. Les filles se marient à l'âge de 17 ou 19 ans, jamais 18, chiffre de mauvaise augure pour la fécondité de la femme.

C'est avec ces femmes que nous avons parfois le plus de difficulté à restituer l'ordre chronologique des événements. Leur assurance, le fait qu'elles citent tous les événements nous donnaient confiance, mais nous passions encore plus de temps à retrouver l'ordre chronologique de ces événements.

d) la femme cite les événements, mais revient toujours sur ce qu'elle dit. L'aîné n'est plus l'aîné, la fausse-couche devient un mort-né, le mort-né un prématuré, un déclaré vivant est mort, le troisième enfant est en fait l'enfant d'une parente décédée, etc... Dans ces cas là, nous n'avons jamais eu le sentiment que les femmes répondaient n'importe quoi par lassitude de l'enquête. Certaines faisaient des efforts considérables pour parvenir à se souvenir. Ces apparentes fausses déclarations avaient toutes une explication ou une grande logique si l'on prenait le temps de discuter un peu avec elles. En fait, l'aîné n'était plus l'aîné parce qu'un enfant précédent était en fait décédé mais n'avait pas été cité (pour les raisons précédemment expliquées), l'enfant de la femme décédée était considéré comme son propre enfant, etc...

La connaissance de la société et de ses règles permet d'affirmer l'enquête et de compléter les informations recueillies.

Les noms de naissance traditionnels sont souvent d'un très grand recours dans la restitution de l'ordre des naissances et des événements de la vie génésique de la femme. En effet, les noms de naissance reflètent des événements de naissance.

Si la femme perd tous ses enfants après leur naissance, elle peut faire appel à un Peul. Elle simulera, en complicité avec le Peul, l'abandon de son enfant. Comment les génies peuvent-ils s'intéresser à un enfant abandonné à un Peul ? La femme simule un désintérêt pour son enfant et lui permet ainsi d'avoir la vie sauve. L'attention des génies pour l'enfant est détournée par ce stratagème. Le rapt n'aura pas lieu. Le Peul garde peu de temps l'enfant, quelques jours, voire quelques heures. Mais l'enfant n'est plus l'enfant de la femme, il est l'enfant du Peul qui accepte, aux yeux des génies, de le confier à cette femme. L'enfant se

nommera Simiga (Peul) ayant ainsi en mémoire toute sa vie son événement de naissance. Si cet enfant est une fille, c'est le Peul qui la donnera en mariage (mais toujours à un Mosi) lorsque la jeune fille aura dix sept ou dix neuf ans.

Si une femme ne parvient pas à avoir d'enfant, elle peut consulter un devin. Celui-ci tente d'expliquer l'origine de cette "anomalie". La consultation se terminera par une suite de sacrifices à accomplir. L'un d'entre eux sera spécifiquement destiné à lutter contre la stérilité de la femme. Prenons l'exemple où le devin prescrit un sacrifice dédié à un arbre, réputé pour ses pouvoirs de fécondité. L'enfant, qui peut naître deux ans plus tard, portera pour nom "arbre", tiiga ou encore le nom de l'arbre à qui le sacrifice a été fait. Dans le cas cité, l'enfant suivant se nommera ti-bila (petit arbre).

Ces deux noms de naissance nous indiquent donc que la femme a eu des problèmes soit de mort-natalité, soit de stérilité. D'autres noms de naissance peuvent nous révéler la mort d'un jumeau, la présentation de l'enfant à l'accouchement par les pieds. Par ailleurs, au cours de l'enquête, ils peuvent nous aider à déceler les enfants (vivants ou décédés) non cités. Prenons l'exemple d'une femme qui cite ti-bila ne peut exister sans avoir été précédé de tiiga, nous pouvons demander à la femme ce qu'est devenu tiiga.

Pour ce qui concerne les mois de naissance de l'enfant, rares étaient les femmes qui ne parvenaient pas à s'en souvenir. Pourquoi ? Parce que les naissances sont mémorisées en fonction des activités agricoles. Une fois établi un calendrier agricole, il suffit de demander à la femme à quelle période de l'activité agricole est né l'enfant. Une femme répondait, un jour, sans hésitation à nos questions concernant les mois de naissance de ses enfants. Pour l'un d'entre eux, elle dit. "Ah ! celui-ci je ne sais pas". "Mais pourquoi?" lui demandai-je. "Pour celui-ci, j'étais en Côte d'Ivoire". Ses références agricoles n'étaient plus les mêmes.

6 - LE SEVRAGE DE L'ENFANT

Un type de dialogue que nous avons rencontré plusieurs fois à propos du sevrage reflète assez bien l'explication mosi de certains phénomènes.

- Quand reprend-on les rapports sexuels ?
- Quand l'enfant est sevré.
- Quand l'enfant est-il sevré ?
- A la prochaine grossesse.

En fait, l'homme et la femme reprennent les rapports sexuels lorsqu'ils sentent que l'enfant peut bientôt être autonome, donc sevré. Quelques mois après la mixité (lait maternel plus bouillie de mil) la mère sait que son enfant va pouvoir vivre sans elle. Elle reprend les rapports sexuels non pas lorsque l'enfant est complètement sevré, mais lorsque l'enfant est sur le point d'être sevré. L'incompréhension de ce dialogue qui rappelle l'histoire de l'oeuf et la poule, vient de la perturbation qu'amène ici la traduction, et à travers la traduction, la mauvaise interprétation du temps mosi (temps grammatical et temps réel). La traduction littérale est bien "est sevré". Car, en moore, une action entamée, mais non terminée, est exprimée au passé. Une personne qui est sur le point de partir déclare m lorame (je suis partie). En fait, elle n'est pas encore partie. Elle déclare qu'elle a l'intention de partir et commence à agir en conséquence. C'est "comme si" elle était partie. Lorsque le locuteur décladre m lorame (je suis parti) il renvoie au passé une action qu'il est sur le point d'avoir accomplie (et non pas d'accomplir). Il signifie, par là, qu'il a déjà amorcé son action, mais qu'elle n'est pas achevée. Cela revient à dire "c'est comme si j'étais déjà parti". C'est comme si l'enfant était déjà sevré. La réponse à "Quand reprend-on les rapports sexuels ?" est donc bien "lorsque l'enfant est sevré", c'est-à-dire lorsque l'enfant est sur le point d'être complètement sevré ; lorsque le sevrage est déjà entamé, mais pas complètement terminé.

Par contre, pour la question "quand l'enfant est-il sevré ?" l'interlocutrice entend la période réelle du sevrage, le sevrage définitif. Effectivement, la grossesse suivante nécessite le sevrage complet de l'enfant afin que la femme se consacre entièrement au nouveau venu.

L'histoire de l'oeuf et de la poule n'est peut-être qu'une simple méprise grammaticale.

Il arrive qu'une femme tombe enceinte alors que son enfant n'est pas encore "sur le point" d'être sevré, mais nous en avons vu précédemment les raisons. Par ailleurs, les femmes savent les répercussions que cela peut avoir sur le premier enfant (maladie).

7 - LE NOMBRE D'ENFANTS ENCORE SOUHAITES

A la question "combien d'enfants souhaitez-vous ?" 99 % des femmes répondent "autant que Dieu voudra".

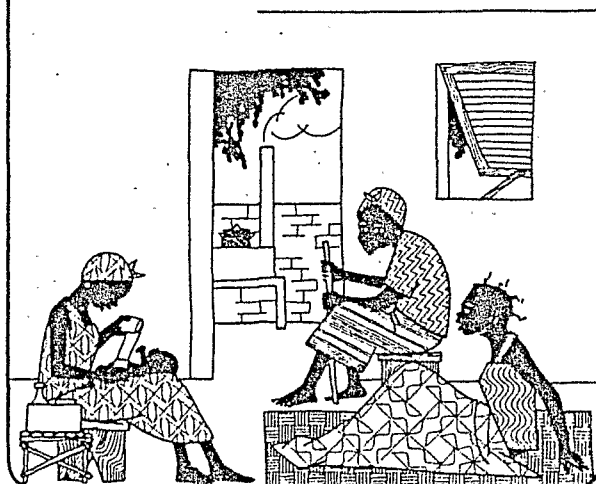
Comment la femme peut-elle savoir le nombre d'enfants qu'elle désire, alors que son but est d'en avoir un maximum pour en garder un maximum ? On ne peut pas hypothéquer sur la volonté des ancêtres et des génies.

Si les femmes donnaient un chiffre (mais toujours après avoir répondu "autant que Dieu voudra", ce n'était jamais spontanément mais après que l'on ait insisté.

Sur trois cents femmes interrogées, nous n'en avons rencontré qu'une seule qui ne voulait plus accoucher. Il s'agissait de la femme d'un catéchiste pour laquelle chaque grossesse avait été un événement douloureux. La perspective d'une nouvelle fausse-couche ou d'une prochaine mort d'enfant lui faisait redouter un nouvel accouchement. Elle connaissait, disait-elle, les moyens pour ne plus être enceinte, mais ne voulut jamais les révéler. Néanmoins, nous avons rencontré des femmes qui vivaient ou avaient vécu les mêmes douleurs, mais qui ne réagissaient pas de cette manière. Soit, elles n'ont pas voulu nous le dire, soit cette femme là était influencée par ses contacts avec la ville par l'intermédiaire de son mari.

Ces comportements culturels entraînent des méprises lors des enquêtes quantitatives. La logique des sociétés, telle la société mosi, n'est pas réductible à la logique de l'enquête démographique.

Les mosi dissimulent pour se protéger. Ils feignent la mort pour mieux s'en défendre. Leur pouvoir réside dans leur capacité à détourner la maladie et la mort de leur intention initiale. S'ils ne se sentent pas maîtres des forces destructrices, ils préfèrent mettre tout en oeuvre pour les contourner. Cette attitude implique une multiplicité de stratégies, le sentiment perpétuel que rien n'est acquis, avec pour corollaire la nécessité de l'acquisition. Acquérir des terres, acquérir des femmes, acquérir des enfants, acquérir des remèdes ; acquérir, car le risque de la perte est trop grand. Celui qui perd, perd tout. Celui qui perd est un laissé pour compte pour les ancêtres. Celui qui meurt sans enfant devient un mauvais génie. Celle qui meurt en couches sera enterrée loin du village. Le perdant n'est pas reconnu car la perte est contagieuse. Il risquerait de rompre ce fragile équilibre entre la vie et la mort.



8 -

L'enfant enterré sous un tas d'ordures devant la concession est à la fois choyé et méprisé. Choyé pour lui donner l'intention de revenir (car on prête toujours aux enfants, avant même qu'ils ne vivent, des intentions). Méprisé, pour que les génies le méprisent à leur tour. Dans ce monde d'ambivalences, le dit et le non-dit sont les deux faces d'une même recherche : celle de l'évitement de la perte.

*
En conclusion, ces quelques exemples nous permettent de cerner les maladresses, erreurs et infractions qu'une enquête quantitative peut provoquer lorsqu'elle n'est pas établie et menée en fonction des règles et des comportements bienséants de la société concernée.

L'enquête quantitative risque également, lorsqu'elle ne se fie qu'à sa propre logique, d'entraîner une confusion entre ce que nous avons appelé omission et occultation. Elle peut, dans ce cas, ne pas déceler ce qu'elle peut provoquer dans le souvenir, voire dans l'inconscient des personnes interrogées et n'obtenir, dans ce cas, qu'un refus de réponse ou un détournement de réponse.

Certes, nous ne pouvons pas reprocher, à ce type d'enquête de restreindre le champ de réalité des personnes qu'elle interroge, alors que l'enquête qualitative est évidemment plus apte à l'effectuer. Néanmoins, en réduisant le discours, par la formule du questionnaire, elle peut susciter de la part des personnes interrogées, des réponses stéréotypées correspondantes aux règles ou aux modèles de leur société. Rappelons, à cet égard, les intervalles de naissance tous déclarés de quatre années (cf. paragraphe b. 5) parce qu'induisant pour une période plus courte une négligence des parents envers la santé de leurs enfants.

Consciente de ces différentes données d'ordre culturel, l'enquête quantitative peut non seulement améliorer sa fiabilité mais apporter à l'ethnologue des renseignements précis sur des événements tels que la naissance par exemple, lui permettant ainsi d'appréhender, d'une autre manière, les aménagements qu'une société s'octroie pour respecter ses règles.

Doris BONNET
Anthropologue
O. R. S. T. O. N.

Tous les dessins accompagnant cet article, ainsi que celui de Roland COLIN, sont extraits de diverses publications du CESAO (CENTRE D'ETUDES ECONOMIQUES ET SOCIALES D'AFRIQUE OCCIDENTALE) B.P. 305 Bobo-Dioulasso, qui travaille en étroite liaison avec le GRAAP (GROUPE DE RECHERCHE ET D'APPUI POUR L'AUTOPROMOTION PAYSANNE) B. P. 785 Bobo-Dioulasso.

A recommander la série CONTRUIRE ENSEMBLE, avec notamment "Le reboisement", "De l'eau pour vivre", "Animation en milieu rural", et la série ECHANGES avec "Des villageois construisent un petit barrage", "Des jeunes aménagent un puits et animent leur village", "Des foyers améliorés pour une meilleure utilisation du bois", etc...

Le GRAAP a publié une série AMELIORER LA SANTE AU VILLAGE avec 4 albums aide-mémoire pour l'animateur sanitaire : "Hygiène au village", "Le sang c'est la vie", "Les maladies", "La caisse pharmacie".
